

Isabelle Guérin et Santosh Kumar

L'ambiguïté des programmes d'*empowerment* : entre domination, résistance et instrumentalisation

De nombreuses féministes accusent les organisations non gouvernementales (ONG) d'être à la fois le symptôme et le véhicule d'une « technicisation » du développement en matière de lutte contre les inégalités de genre. Si elle était déjà présente lors de la conférence de Beijing en 1995, cette analyse se limitait alors à quelques mouvements féministes, en particulier ceux du Sud (Baden et Goetz, 1998). Elle est aujourd'hui très largement partagée (Cornwall et coll., 2007a et 2008 ; Falquet, 2008) et le scénario indien semble lui donner raison. Alors que les féministes revendiquent avant tout la révision des droits de propriété et la mise en place de mesures de protection sociale pour les femmes (dont la très grande majorité, plus de 90 %, travaille dans le secteur informel), les principales mesures des dernières décennies portent sur le microcrédit et l'appui à l'auto-emploi. Une étude récente portant sur l'État de l'Andhra Pradesh, considéré comme l'un des États les plus progressistes en matière de genre, confirme ce constat de manière empirique (Rao, 2008). L'étude montre que les dépenses publiques concernant directement les femmes (santé, habitat, alimentation, accès à l'eau, famille et développement rural) sont en baisse : la prin-

cipale mesure porte sur le soutien à des microprojets et au micro-crédit, *via* une approche « participative » et collective supposée favoriser l'action collective. Confirmant des travaux menés en Amérique latine (Molyneux, 2002) et au Népal (Rankin, 2002), Smriti Rao montre que la « participation » des femmes, véritable rhétorique considérée comme la garantie de l'adaptation des projets à leurs « besoins », permet surtout de réaliser des économies d'échelle et de reporter sur les femmes un certain nombre de coûts (Rao, 2008). De manière générale, les travaux que nous avons menés dans un autre État du sud de l'Inde (le Tamil Nadu) vont dans le même sens. Nous avons déjà eu l'occasion de décrire par ailleurs la manière dont les projets de développement instrumentalisent les femmes, leur déléguant un nombre croissant d'actions relevant de l'intérêt collectif ou général, au nom d'un prétendu *empowerment* (Guérin et Palier, 2005 ; Guérin et coll., 2009). Cet article vise à poursuivre la réflexion en changeant de niveau d'analyse et en privilégiant le point de vue des femmes. Nous avons cherché à comprendre comment ces projets sont compris, traduits, appropriés – et parfois détournés – par les femmes qui sont supposées en bénéficier. En bref, nos résultats peuvent se résumer de la manière suivante.

La question de l'*empowerment* se révèle éminemment subjective. Dans un contexte hautement patriarcal, l'objectif annoncé d'émancipation et d'affirmation de soi à l'égard des hommes et de la communauté locale ne rencontre pas les échos attendus : les femmes sont beaucoup plus dans une logique de contournement, de résistance et de compromis à l'égard de l'environnement masculin, tout en étant également impliquées dans des relations intraféminines ambiguës mêlant solidarité, rivalité et concurrence.

La rhétorique autour de l'*empowerment* et du genre se révèle parfaitement compatible avec la perpétuation, voire l'instauration, de relations de domination (entre hommes et femmes, entre castes, mais aussi entre femmes de même caste), dans un contexte « d'inégalité graduée intériorisée par tous », où chacun(e), même au plus bas de l'échelle, a intérêt à perpétuer le système afin de préserver ses privilèges (Herrenschmidt, 1996). Appréhender à leur juste valeur ces relations de domination implique néanmoins d'étudier l'imbrication, souvent étroite, des actions des ONG dans des réseaux communautaires, politiques et religieux locaux qui les englobent et sur lesquels elles ont parfois bien peu de prise. Dans un contexte où de multiples réseaux et organisations cherchent à contrôler les populations, et en particulier les femmes, les ONG se retrouvent nécessai-

rement prises dans des logiques d'alliances et d'affrontement dont les enjeux dépassent de loin l'appui à l'*empowerment* féminin.

En conclure à la perpétuation de relations préexistantes de domination serait toutefois réducteur. Certes, les objectifs annoncés peinent à se concrétiser, en particulier concernant la création d'activités génératrices de revenus dont les effets sont réservés à une minorité. Néanmoins, loin de se comporter comme des moutons de Panurge, les femmes raisonnent, jugent, pensent de manière critique et agissent. On assiste par exemple à un renforcement des circuits financiers féminins. Dans un contexte de pénurie permanente de liquidité, ceux-ci représentent une ressource indéniable dans la quête de respect et de dignité des femmes au sein de l'espace familial, même s'ils ne sont pas non plus exempts d'ambiguïtés puisqu'ils mélangent protection et hiérarchies intraféminines. Enfin, la domination exercée par les ONG suscite des pratiques de résistance, de contournement, voire de contestation qui sont également des opportunités d'acquisition de compétences, de savoir-être et parfois d'une certaine forme de pouvoir.

ÉLÉMENTS DE MÉTHODE

L'étude porte sur trois ONG qui se sont spécialisées au cours des vingt dernières années dans le soutien à un mouvement désormais très populaire en Inde, les *self-help groups* (SHG). Ces derniers se sont fortement développés ces dernières années : ils regroupent aujourd'hui plus de cinquante millions de personnes, principalement des femmes (Srinivasan, 2009). Ces groupes ont pour vocation première d'offrir aux femmes des services de microfinance – épargne et crédit – visant à les aider à mieux gérer leur budget quotidien et éventuellement à créer ou consolider une petite activité génératrice de revenus. Ces groupes ont également souvent pour objectif officiel d'encourager les femmes à prendre en charge un certain nombre d'actions d'intérêt collectif au niveau local et à défendre leurs droits (gestion de biens communs, type eau ou électricité ; entretien d'infrastructures diverses ; rôle d'intermédiation dans la mise en œuvre de programmes publics de lutte contre la pauvreté, etc.). Initiés dans les années 1980 par quelques ONG spécialisées dans le développement rural et la défense des droits, ce principe d'action collective combinant intermédiation financière, action collective et prise de parole a été fortement soutenu dans les années 1990 par des bailleurs de fonds internationaux puis par le gouvernement indien, qui

en est aujourd'hui le principal promoteur (Fouillet, 2009 ; Guérin et coll., 2008). Mais les ONG (principalement des ONG indiennes, créées et animées par des Indiens) continuent de jouer un rôle d'appui, de supervision et d'encadrement des groupes.

Les hypothèses proposées ici s'appuient sur un travail de terrain intensif, avec des données collectées depuis 2003 dans plusieurs villages situés au centre et au nord du Tamil Nadu (districts de Villipuram, Salem et Tiruvallur). Un très grand nombre d'ONG interviennent sur ces territoires. Au fil de l'enquête, trois d'entre elles ont été choisies comme « objet » d'analyse avec une forte diversité en termes de taille, de composition de caste, de proximité avec les autorités publiques et d'insertion dans différents réseaux politiques et religieux. Les femmes représentent la quasi-totalité de la population ciblée. Se limiter à trois études de cas n'épuise évidemment pas la diversité du secteur des ONG mais permet de l'illustrer. L'une d'entre elles ne s'adresse qu'à des femmes *paraiyar*, caste d'ex-intouchables considérée comme l'une des plus marginalisées du Tamil Nadu (Deliège, 2004), tandis que les deux autres ciblent une population plus hétérogène. Notre analyse est issue d'un suivi répété et régulier des actions menées par ces trois ONG (discussions informelles avec les responsables et les travailleurs sociaux, participation à des réunions internes, participation à des événements publics organisés par l'ONG, suivi du personnel sur le terrain). Des relations privilégiées ont été nouées avec une vingtaine de femmes (personnel ONG, leader de groupe ou simple membre) suivies de manière régulière. Quelques villages ont également fait l'objet d'une analyse approfondie (présence régulière permettant d'observer les relations établies entre les ONG, les femmes ainsi que d'autres acteurs locaux). Quelques éléments de statistique descriptive (questionnaire mené auprès de cent soixante-dix familles) permettent de caractériser la population étudiée, mais l'essentiel de l'analyse provient de l'approche qualitative.

LA DIMENSION SUBJECTIVE DE L'EMPOWERMENT

Le terme « *empowerment* » fait désormais partie du jargon du développement (Prévoist, 2005). Il a fait l'objet de débats et de controverses multiples, en particulier dans sa dimension normative. Pour beaucoup de féministes, la définition proposée repose sur une conception individualiste et économique du rapport au pouvoir. Celle-ci est par essence incompatible avec une quelconque perspective de

changement social (Falquet, 2008). Est également dénoncée l'ethnocentrisme du terme et de son appropriation par les politiques de développement, puisque nombre d'entre elles véhiculent implicitement une norme finalement très occidentale : la recherche d'un idéal de femme autonome à l'égard de son époux et de sa communauté (Cornwall, 2007). Les mouvements du *local feminism*, en particulier, plaident pour la prise en compte de la diversité locale des normes et des relations de genre¹.

Comme le suggère Naila Kabeer (2001a), la manière dont les femmes elles-mêmes, localement, comprennent et interprètent cette notion d'*empowerment* reste un sujet peu exploré. S'appuyant sur l'exemple du Bangladesh, l'auteur met en évidence la dimension éminemment subjective de l'*empowerment* et les décalages multiples entre les catégories exogènes, véhiculées par les ONG ou les chercheurs, et celles des femmes. Dans le contexte étudié ici, ce décalage est également tout à fait manifeste.

Commençons par une description très générale du contexte. L'Inde rurale du Sud est réputée pour être moins patriarcale que d'autres régions du pays. Par exemple, les pratiques de réclusion et de *purdah*² ne sont pas en vigueur et le taux d'emploi des femmes est plus élevé (Agarwal, 1994 ; Uberoi, 2006). Malgré tout, les femmes sont systématiquement considérées comme inférieures aux hommes. Cette infériorité s'exprime au quotidien et elle est présente dans la plupart des interactions familiales (Kapadia, 1996 ; Harriss-White, 2003). Les femmes ne mangent jamais en premier. Elles sont sommées d'exécuter les ordres de leur mari ou de la belle-famille. La violence domestique est plus une règle que l'exception et elle est parfaitement tolérée. Dès leur puberté, les femmes restent soumises à un contrôle étroit de leur sexualité et de leur mobilité, la « moralité féminine » restant un critère essentiel de l'honneur de la famille, du clan et de la lignée. Généralement, les femmes de basse caste jouissent d'une liberté de mouvement plus grande (Kapadia, 1996), simple réponse pragmatique à la nécessité de travailler. Cette liberté reste somme toute très relative.

Revenons à la question de l'*empowerment*. Les ONG emploient parfois le terme anglophone, mais très rares sont les femmes qui

1. Voir par exemple Basu (1995). Voir également la contribution de Florence Degavre dans cet ouvrage.

2. La pratique du *purdah* consiste à cantonner les femmes dans des espaces spécifiques et à exiger d'elles qu'elles se couvrent le corps et le visage.

connaissent l'expression, et même au sein du personnel des ONG son sens est inégalement compris. Dans les discours officiels, la traduction tamoule la plus fréquemment employée est celle de « liberté » (*suthanthiram*), notion large qui est ensuite déclinée en plusieurs composantes : l'indépendance économique (*munnetram*), l'égalité des droits (*sama urimai*) ou encore la capacité à agir (*thaguti*).

Du côté des femmes, des multiples discussions visant à cerner ce qui pourrait être « leur » conception de l'*empowerment*, émergent les idées suivantes. La première est celle d'un horizon normatif : être capable de se débrouiller seule même en cas d'abandon, de désertion, de coupure avec la famille d'origine. Dans un contexte où l'appartenance familiale assure une protection à la fois matérielle et identitaire, un tel scénario n'est évidemment pas souhaitable³. Bien des femmes considèrent néanmoins qu'un monde idéal devrait autoriser l'affranchissement de tous ces liens de dépendance. Lorsqu'on leur demande de se prononcer sur des objectifs réalistes, les réponses sont plus nuancées et renvoient plutôt à un vocable d'action. Les femmes parlent de « saisir des opportunités » (*vayippu* ou bien le terme anglophone *chance*), de « se déplacer » (*velliya pogaruthukku*), de « faire preuve de courage » (*thairiam*), d'« exercer des responsabilités » (*poruppu*). La question de la « bonne réputation » (*nallavaru*) est également évoquée.

Là encore, il s'agit d'idéaux normatifs dont la mise en œuvre est loin d'être évidente, et les femmes en ont parfaitement conscience. Dans leur action quotidienne les ONG reprennent également ces termes et invitent les femmes à être courageuses, actives et énergiques (*surusuruppu*), fortes (le terme anglophone *strong* ; ou bien l'expression *kalangathu* « ne pas trembler »). Entre l'incitation et le jugement il n'y a qu'un pas que le personnel de l'ONG franchit souvent, beaucoup trop souvent aux yeux des femmes, et nombre d'entre elles se disent irritées parfois exaspérées face à l'aveuglement dont font preuve les ONG. « On est en train de couler, on veut nous apprendre à nager » nous disait l'une d'entre elles pour rendre compte de ce décalage. Au vu de la multiplicité des contraintes auxquelles elles sont confrontées, certaines femmes proposent de définir l'*empowerment* tout simplement comme la capacité « à régler les problèmes », « à gérer la souffrance » (*pozhakkai therinjaval*).

3. Sur les 170 femmes interrogées, aucune n'est divorcée et une seule vit de manière séparée.

La question du pouvoir les fait sourire. Pouvoir sur quoi ? Pouvoir sur qui ? Une femme qui a du pouvoir fait peur, une femme qui domine est considérée comme un homme. Un homme qui n'en a pas suscite moqueries, mais aussi mépris et dédain. Ce constat n'empêche pas les femmes d'être intarissables sur les défaillances masculines. Par exemple, la « fainéantise » des hommes est au cœur de leurs préoccupations quotidiennes : non seulement ils travaillent de manière irrégulière, certains très peu, mais ils gardent une grande partie de leur salaire pour leur usage personnel (tabac, alcool, aide à leur propre famille⁴). Simultanément, l'honneur et la réputation de la famille nucléaire restent liés à cette image de l'homme travailleur, dominant, preneur de décisions. « Si les hommes n'ont pas le "contrôle" nous ne sommes pas considérées », disent-elles souvent. Elles reconnaissent que ce contrôle devrait découler de la capacité masculine à subvenir aux besoins de la famille et que la plupart le font peu ou mal. L'objectif ultime consiste néanmoins à les pousser dans cette direction. Quand on pose la question du patrimoine (« Quels types de biens possédez vous ? »), certaines répondent avec ironie : « Le bien le plus important que je possède, c'est mon mari », en référence à la sécurité matérielle mais aussi identitaire que le statut de femme mariée leur confère. « La réputation de mon mari, c'est la mienne et vice versa » disent-elles également. Dans un contexte de dépendance à la fois matérielle et affective, l'objectif des femmes ne vise guère à pallier les défaillances masculines et encore moins à se substituer aux hommes – ceci n'est qu'un pis-aller. Elles cherchent plutôt à faire en sorte que leurs époux assurent leurs obligations. « Si vous souhaitez réellement nous aider, faites travailler nos maris », disent-elles souvent !

Aux yeux des femmes, les questions de statut et du respect (*mariyaathai*) sont de toute évidence une priorité. Comment pouvons-nous être libres et avoir du pouvoir lorsque nous manquons de respect à ce point, nous disait l'une d'entre elles ? Au-delà des souffrances matérielles (pénibilité du travail, violence domestique) et des privations multiples, le manque de respect, l'humiliation, le mépris sont sans aucun doute les premières sources de souffrance. La violence verbale est souvent vécue de manière plus blessante que la violence physique : par exemple être accusée d'incapable, de mauvaise épouse/mère/belle-fille (ne pas « être faite pour la vie de

4. Ce constat fait écho à de multiples études réalisées dans diverses régions du monde au cours des trente dernières années.

famille » est l'expression la plus courante) ou encore de prostituée, injure très fréquente en cas de suspicion sur le comportement féminin, en particulier lorsqu'elles se déplacent.

Les relations hommes/femmes ne sont qu'une composante dans cette quête pour le respect au sein de l'espace familial. Celle-ci est également rythmée par la nature des relations entre femmes : celles de la maisonnée mais aussi des deux lignées. Ces relations intraféminines combinent complicité, entraide, solidarité mais aussi jalousies, concurrences et conflits (Cornwall, 2007), la recherche de respect étant précisément l'un des enjeux majeurs de cette rivalité incessante. L'organisation des cérémonies familiales impliquant les femmes (en particulier mariages et cérémonies de puberté) sont des moments privilégiés pour saisir l'antagonisme des relations. À la fois source de plaisir, de reconnaissance et de statut, ces cérémonies représentent des étapes majeures dans les trajectoires féminines, à condition d'avoir le droit à la parole. Être écartée des prises de décision est souvent considéré comme une forme extrême de mépris.

COMPROMIS, TENSIONS ET CONFLITS

Reconnaître la multiplicité et l'intensité des liens de dépendance ne signifie pas nécessairement y adhérer ou s'y soumettre. Les femmes ont la volonté de prendre des initiatives et d'agir : « *Ninachatha nadathanam* » disent-elles souvent – qui peut se traduire par « penser par soi-même et agir en conséquence » – et la présence des ONG leur en donne une opportunité nouvelle. Mais les objectifs et les actions menées supposent inévitablement des compromis et sont parfois sources de tensions et de conflits.

Quels que soient les contextes, les relations de genre se caractérisent par des compromis permanents. Deniz Kandiyoti (1988) propose la notion de « compromis patriarcal » (*patriarchal bargain*) pour rendre compte de l'ensemble des règles et des normes qui régulent les relations de genre dans un contexte donné (avec de fortes variations en fonction des milieux sociaux et des positions au sein du cycle de vie). Cet ensemble de normes et de règles est intériorisé par les hommes et les femmes, qui les acceptent ou tout au moins s'en accommodent : il conditionne en partie les comportements mais aussi les marges de manœuvre, les possibilités de résistance et leur dimension plus ou moins contestataire, plus ou moins ouverte ou, au contraire, dissimulée. Dans le contexte étudié ici, les femmes expriment très clairement cette notion de compromis

permanent. Qui dit « liberté » implique responsabilités (*poruppu*), et qui dit « responsabilités » implique souffrances (*avathipaduvathu*), nous disait l'une d'entre elles. Une autre comparait la relation avec les hommes à un élastique : il est possible de s'éloigner, mais plus on s'éloigne, plus le retour est rapide, violent et douloureux. Si on tire trop sur l'élastique, soit il casse – et là c'est le drame –, soit il se distend et finit par être inutilisable... Il faut donc arriver à l'assouplir sans le casser ni le distendre. Comme ailleurs, les femmes déploient de multiples stratégies pour supporter, parfois contourner les normes patriarcales⁵. Certaines se mettent en place de manière strictement individuelle : chantage, marchandage et pressions diverses (menacer de retourner dans la famille d'origine, de propager des rumeurs, de stopper toute relation sexuelle), mise en scène et duplicité (quelques-unes font preuve d'une naïveté déconcertante sur certains sujets afin de mieux manœuvrer secrètement). D'autres reposent sur une complicité entre femmes ou avec la famille d'origine : chansons et rites populaires mettant en scène l'impuissance masculine, activités clandestines multiformes reposant sur une certaine solidarité féminine. Citons par exemple les activités génératrices de revenus en lien avec la famille d'origine, les circuits financiers clandestins, les déplacements interdits mais couverts par la complicité du voisinage, etc.

Si les groupes exacerbent certaines contradictions, simultanément ils représentent des opportunités d'apprentissage de ces formes de résistance. Ici encore ce sont les femmes elles-mêmes qui soulignent l'ambiguïté de l'appartenance au groupe : participer au programme de microfinance résout des problèmes mais en crée d'autres, disent-elles souvent. Certaines femmes comparent les activités proposées par les ONG au fait de se ronger les ongles : c'est une source de soulagement à petite dose, mais en abuser provoque douleurs et irritations...

Suite à leur adhésion au SHG, une proportion non négligeable de femmes ont élargi leur espace physique et mental de déplacement, ont visité des lieux inconnus et considérés jusque-là comme inaccessibles. Elles insistent fortement sur l'ouverture sur le monde extérieur, faisant référence ici aux rencontres avec des services administratifs et institutionnels de quelque nature que ce soit (par exemple chez le *district collector*, sorte de « préfet » chargé de l'administration et de la collecte des impôts au sein de son district) et

5. Pour une revue de la littérature, voir Agarwal (1994).

avec des personnalités connues (députés, parfois ministres). Les observateurs familiers du monde rural tamoul le disent : la présence de femmes dans les espaces publics est un fait relativement nouveau. Mais cette liberté nouvelle ne se fait pas sans heurts. Elle suscite des reproches et des accusations multiples de la part de l'époux et de la belle-famille. Des femmes sont amenées à mentir pour justifier certains déplacements (par exemple, prétexter une visite chez le *district collector* afin de se rendre à un regroupement de femmes organisé par l'ONG, considéré comme moins légitime que la visite à des autorités officielles). Inversement, certaines femmes profitent de « l'argument SHG » pour s'autoriser certaines sorties (*shopping*, cinéma ou relations extraconjugales). Qu'elles aient moins de temps à dédier à la vie familiale est également une source de tension permanente. « Être faite pour la vie de famille », expression couramment utilisée à propos des devoirs féminins, c'est en premier lieu une question de disponibilité : les femmes sont supposées être au service des enfants et des personnes âgées, mais aussi prêtes à recevoir des invités à tout moment, y compris lors de visites impromptues, consacrer le temps socialement nécessaire aux cérémonies familiales. Certaines femmes compensent leur moindre présence au sein de la maisonnée par des cadeaux plus généreux ; elles admettent sans hésiter qu'elles « achètent » le silence de leur belle-mère, de leur époux ou de leurs enfants.

Le groupe comme lieu possible d'échange et de discussions autour de problèmes privés suscite également des effets contrastés. Nombre de femmes considèrent le groupe comme une échappatoire à la routine familiale, un lieu d'apaisement face à un espace familial confiné et souvent conflictuel. Dans un contexte où la réputation joue un rôle central, époux et belle-famille voient d'un très mauvais œil la propagation de rumeurs. Certaines femmes sont autorisées à participer à condition de ne rien divulguer de leur vie privée ni de s'intéresser à celle des autres. Les groupes sont souvent considérés par leurs promoteurs comme des plates-formes de discussions, mais ceci s'accommode mal des résistances des familles face à l'intrusion dans leur vie privée. Des reproches, d'abord latents, peuvent devenir plus vifs au cours du temps, lorsque les promesses annoncées par les femmes pour convaincre de l'intérêt du groupe (augmentation des revenus, prêts d'un montant conséquent) ne sont finalement pas tenues. La question de l'usage des microcrédits et ensuite des remboursements est également très conflictuelle. D'après nos observations, la moitié des femmes décident seules de l'usage du prêt,

dans 30 % des cas c'est leur époux et dans 20 % des cas il s'agit d'une décision commune. Parfois cette répartition des rôles va de soi, ailleurs elle constitue un sujet de discorde et de tensions, ou de compromis. Certaines donnent délibérément leur crédit à leur époux ou à leur belle-mère afin de pouvoir négocier plus facilement le temps qu'elles passent dans les actions collectives. La question des remboursements est également source de débats et de controverses permanentes : qui rembourse et avec quel argent ? L'ascension économique de certaines suscite souvent envies et jalousies de la part de l'entourage (époux, famille, voisinage). Notons bien que le groupe n'est parfois qu'un prétexte utilisé par l'entourage : il ne fait que cristalliser et exacerber des tensions préexistantes et peut facilement devenir un bouc émissaire.

Au sein des groupes, la sélection des bénéficiaires des prêts et les retards dans les remboursements suscitent de nombreuses disputes qui tendent à raviver des mésententes passées, de voisinage ou intrafamiliales (les liens de sang ou d'alliance sont présents dans de nombreux groupes). Les femmes elles-mêmes sont traversées par des conflits internes. Déjà au quotidien nombre d'entre elles sont tiraillées entre des aspirations multiples et parfois contradictoires : satisfaire simultanément les besoins et les requêtes des enfants, de l'époux, de la belle-famille, de la famille d'origine ou encore du voisinage, relève souvent d'une mission impossible et suppose régulièrement des arbitrages douloureux (Molyneux, 1998). Leur implication dans des activités collectives exacerbe ce type de tensions, en particulier pour les leaders de groupes qui consacrent souvent un temps considérable à leur engagement pour le collectif. Beaucoup évoquent la « fatigue mentale » provoquée par ces tiraillements permanents. Elles se sentent également écartelées entre les normes véhiculées par les ONG (accès au pouvoir, courage, mobilité, etc.) et celles en vigueur localement, selon lesquelles le statut et la réputation des femmes reposent sur leur capacité « d'ajustement », la discrétion, la modestie⁶... Elles sont nombreuses à jongler avec cette contradiction et font preuve d'une capacité de mise en scène remarquable, avec des comportements publics et privés (espace privé-domestique) parfois très différents. Par exemple, certaines simulent une grande naïveté au sein de l'espace privé-domestique concernant les questions financières tout en étant très actives par ailleurs.

6. David Mosse (2005) soulève aussi ce type de contradiction à propos d'un projet mené au Bihar, dans le nord de l'Inde.

Lorsque l'on interroge les femmes sur la notion d'*empowerment*, être autorisées à prendre part aux décisions concernant les cérémonies familiales est un indicateur majeur, nous l'avons vu plus haut. Les pratiques sont ici très inégales, et plusieurs facteurs semblent en être à l'origine. L'âge et le rang au sein de la famille sont de toute évidence un élément déterminant. On peut supposer que l'éducation joue au même titre de manière positive dans la capacité de prise de parole des femmes, même si ce n'est pas systématique. Certains époux supportent mal que leur épouse soit plus éduquée, d'autant qu'ils en ont parfois payé le prix (en recevant une dot de moindre valeur) sans que ce soit une garantie d'emploi. Un autre élément est ensuite déterminant : la contribution financière des femmes. La plupart d'entre elles le disent très clairement : n'ont leur mot à dire que ceux et celles qui participent financièrement à l'effort collectif. Cette participation peut prendre plusieurs formes. Les revenus du travail en sont une, mais importent également les transferts de la famille utérine (dot et cadeaux lors du mariage, puis dons réguliers) et enfin emprunts. Voyons quel rôle jouent les SHG sur ces différents aspects.

LES REVENUS DU TRAVAIL : LE MYTHE DE L'AUTO-EMPLOI

Si la plupart des femmes exercent une activité rémunérée (80 %), leurs revenus propres ne représentent qu'une maigre part des revenus familiaux. Non seulement les opportunités d'emploi sont limitées du fait d'une mobilité restreinte, mais à emploi égal les salaires féminins sont très souvent inférieurs à ceux des hommes. Pour le travail agricole journalier par exemple, le différentiel de salaire est généralement de 30 à 40 %.

Alors que la création d'auto-emploi est le principal objectif annoncé du mouvement des SHG, les effets en matière de création ou même de renforcement d'activités génératrices de revenus sont marginaux d'un point de vue quantitatif, en tout cas concernant l'entrepreneuriat « classique ». Plusieurs raisons expliquent ce décalage. Tout d'abord, on est dans un contexte où l'auto-emploi est relativement limité. Il concerne 13 % des femmes⁷ dans notre échantillon, principalement dans les secteurs suivants : petite épicerie, commerce ambulancier de produits alimentaires ou de vêtements,

7. On retrouve une proportion comparable à l'ensemble de l'Inde du Sud (entre 10 et 15 %). Voir par exemple Farrington et coll. (2006).

restauration (à domicile ou ambulante), confection artisanale textile (couture, broderie). L'activité principale est le salariat agricole journalier (64 %), suivie du salariat non agricole (environ 15 %) : il s'agit de salariat à la pièce, à la journée, parfois au mois ; les activités ont lieu à domicile (fabrication de bâtons d'encens, roulage de cigarettes en feuilles d'eucalyptus) ou dans une unité de production (exemple de la confection textile, avec plusieurs unités de production délocalisées dans les zones rurales à proximité des villages étudiés ici). Les autres activités sont l'élevage de bétail et l'exploitation agricole. Certaines familles ont un peu de terre, d'autres en louent. Outre le travail proprement agricole, les femmes sont parfois impliquées dans la gestion de l'exploitation.

Très peu de femmes souhaitent se lancer dans la création d'une activité d'auto-emploi. Mobilité réduite, réseau social limité, marché local déjà saturé, résistance de l'entourage familial sont autant d'arguments évoqués par les femmes pour justifier de leur frilosité à l'égard de la création d'activités nouvelles. La segmentation des secteurs d'activité en fonction de l'appartenance de caste (pour des raisons de normes sociales, mais aussi de savoir-faire et de réseaux) est également un facteur limitant. Par exemple la vente et la transformation de produits alimentaires sont très exceptionnellement assurées par les basses castes.

Non seulement une infime minorité de prêts (5 %⁸) est destinée à un usage générant un revenu direct, mais la proportion tend à décroître au cours du temps : les microcrédits sont principalement utilisés pour les dépenses de santé (22 %), l'éducation des enfants (16 %), le financement des cérémonies (15 %), le remboursement d'anciennes dettes (12 %).

Face à cette frilosité, les ONG (elles-mêmes souvent poussées par leurs bailleurs à démontrer des résultats positifs en matière de création d'emploi) engagent les femmes à « innover », souvent en les incitant à se regrouper afin de profiter d'économies d'échelle. On assiste ainsi à la création d'activités nouvelles diverses et variées : fabrication de bougies, de condiments, de *snacks*⁹, de produits d'entretien ménager, de vêtements, de briques en argile ; centre d'accès internet, de bureautique ou encore de soins de beauté ; produc-

8. D'après les enquêtes menées par l'équipe de l'Institut français de Pondichéry, cette proportion varie entre 5 et 20 % selon les organisations de microfinance et les territoires.

9. Les *snacks* sont des amuse-gueules et des friandises, salés ou sucrés.

tion de champignons ; élevage de poulets, de poissons, etc. Les ONG et leurs bailleurs ont bien conscience que l'entrepreneuriat ne s'improvise pas et que les femmes ont besoin de formation et d'accompagnement pour accéder aux marchés, mais les mesures prévues sont souvent de piètre qualité. Faute d'accompagnement adéquat, la plupart de ces activités échouent.

Parmi celles qui ont utilisé un ou plusieurs prêts pour démarrer ou renforcer une activité génératrice de revenus, deux cas de figure doivent être distingués. On trouve tout d'abord les activités familiales qui, généralement, sont antérieures à l'apparition d'un SHG. Les femmes profitent du soutien et parfois de l'expérience de l'entourage familial (époux, frères ou beaux-frères, père ou beau-père, etc.), avec de fait un accès privilégié au savoir-faire, à l'information et aux réseaux de clients et de fournisseurs qui assurent une certaine pérennité à l'activité. Les exemples les plus fréquents sont dans le commerce. Le microcrédit peut permettre d'investir, de stabiliser un fonds de roulement. Le fait qu'il soit attribué à une femme lui permet parfois de prendre plus de responsabilité au sein de l'entreprise familiale. Se trouvent ensuite des activités strictement individuelles, que les femmes mènent seules et souvent en opposition à l'entourage familial. Dès lors c'est la ténacité et la force de caractère des femmes qui conditionnent la pérennité des activités. C'est ici que l'appui de l'ONG et le microcrédit peuvent jouer un rôle déclencheur, mais que l'ambiguïté des ONG est également la plus manifeste. Utilisées comme exemples de *success stories* et comme « vitrines » (visite de bailleurs, participation à des manifestations publiques où elles sont sommées de décrire la réussite de leur expérience), ces femmes entrepreneuses accusent les ONG de s'approprier leur succès et souvent de l'enjoliver. Il est certain que les activités menées (commerce de vêtements, boutique de service internet, centre de soins de beauté) sont souvent fragiles et pas toujours très rentables. Elles ont également un coût social : journées interminables de travail, critiques incessantes de l'entourage qu'il faut compenser par un comportement irréprochable et une générosité accrue. Une commerçante qui a réussi se fait facilement traiter de « prostituée », références aux relations incontournables avec des fournisseurs et des clients masculins étrangers à la famille. Leur parcours entrepreneurial est souvent très chaotique, avec une alternance d'optimisme et d'excitation, et des phases de découragement et de lassitude. En dépit de toutes ces difficultés, nombre de ces femmes font preuve d'une ténacité, d'un acharnement et d'une

obstination remarquables. C'est une question d'honneur et de dignité personnelle. C'est aussi un goût nouveau pour une certaine forme d'indépendance. Ces femmes disent très clairement qu'un retour en arrière n'est pas envisageable. Le nombre de femmes concernées par ce type de trajectoires est probablement marginal. Ce sont très rarement des femmes de basse caste. Elles sont pourtant bien plus libres de leurs mouvements, mais les obstacles dans la création d'activité sont plus nombreux, et les ONG sont souvent plus réticentes dans l'octroi de sommes permettant d'investir. Malgré toutes ces limites, les expériences de ces femmes sont riches d'enseignements, car elles témoignent d'un élargissement du champ des possibles. On peut également supposer que ces femmes jouent un rôle de modèle et sont susceptibles de véhiculer de nouvelles normes de comportements.

En outre, il est probable que la participation au SHG incite les femmes à travailler davantage sous forme d'emploi salarié, puisqu'il faut bien rembourser les dettes. Par ailleurs, au-delà des activités entrepreneuriales « classiques », certaines femmes profitent du SHG pour renforcer et parfois créer des activités d'intermédiation et de courtage, y compris parmi les basses castes.

CIRCUITS FINANCIERS FÉMININS ET INTERMÉDIATION

Au-delà de leurs propres revenus, le rôle financier des femmes au sein de l'espace familial dépend pour une large part de leur capacité à mobiliser des sources complémentaires de financement. Le soutien de la parenté est décisif, à la fois pour les aléas du quotidien (en particulier les problèmes de santé) et le financement des rituels sociaux et religieux (cérémonies de puberté, de mariage des enfants, etc.). Les contributions financières de la famille utérine jouent un rôle central dans la reconnaissance des femmes par la famille agnatique¹⁰. L'importance de ce soutien rythme les hiérarchies entre belles-sœurs, les possibilités de déplacement (les femmes sont d'autant plus autorisées à rendre visite à leur famille d'origine que celle-ci se montre généreuse) ainsi que l'implication des femmes dans les décisions importantes. Elles investissent une énergie considérable à entretenir et maintenir ce réseau de solidarité, source d'interdépendance à la fois matérielle et affective.

10. Même si ce type de solidarité joue un rôle moindre que dans le nord de l'Inde où les femmes travaillent peu (Kabeer, 1994).

Entre ensuite en jeu la capacité des femmes à emprunter de l'argent. Comme dans bien d'autres contextes, la plupart des femmes (les trois quarts dans notre échantillon) ont la lourde responsabilité de gérer le budget familial : équilibrer dépenses et recettes, épargner en vue d'aléas ou de grosses dépenses, emprunter, rembourser et ainsi jongler avec diverses sources de liquidité. Or, nombre d'entre elles n'ont guère de contrôle sur les revenus (ceux des autres membres de la maisonnée mais aussi les leurs). Pour résoudre ce paradoxe, la plupart des femmes sont amenées à se débrouiller avec une très grande quantité de sources d'emprunt. Outre le réseau de la famille agnatique, elles empruntent auprès de prêteurs extérieurs (prêteurs sur gages, prêteurs ambulants, boutiquiers, propriétaires terriens, fonctionnaires du village, etc.). La plupart d'entre elles participent également à divers circuits financiers strictement féminins, généralement limités au voisinage proche : tontines, mais aussi échange d'argent, de biens, en particulier de bijoux (ensuite gagés et permettant d'obtenir du liquide). Elles épargnent peu sous forme monétaire liquide et davantage sous forme de bijoux, de tontines ou de « placements sociaux » (prêter à l'entourage). Nombre de ces pratiques se font de manière clandestine afin d'éviter ou de limiter le contrôle de l'entourage (masculin et belle-famille).

Ici encore, les effets des SHG sont décalés par rapport aux objectifs annoncés. Le discours officiel met souvent en avant un objectif de responsabilisation financière des femmes, or celle-ci est déjà considérable. On assiste en revanche à un renforcement et une intensification des circuits financiers féminins.

Source d'emprunt supplémentaire, le microcrédit améliore la gestion de la trésorerie familiale et facilite les pratiques de « jonglerie » financière. Une part importante des prêts est d'ailleurs consacrée au remboursement d'anciennes dettes, ce qui permet de maintenir la solvabilité et la réputation des femmes et/ou de leur famille auprès du cercle de crédateurs potentiels. Même lorsque l'époux exerce un droit de regard ou s'approprie le prêt, le fait que le microcrédit ait d'abord été octroyé à des femmes leur donne ensuite un pouvoir de négociation dans d'autres domaines. Au-delà du seul microcrédit – dont les montants restent limités par rapport aux besoins et à l'endettement global des familles¹¹ – la participation

11. Compte tenu de l'endettement en général élevé des familles, il ne représente en moyenne qu'un quart de leur endettement courant (entre 5 et 50 %).

au groupe est aussi un moyen de renforcer les circuits financiers féminins. Même si la plupart des groupes sont traversés de rivalités et d'antagonismes de toute nature, la solidarité financière entre femmes existe bel et bien. Plus de 60 % des femmes disent échanger régulièrement des prêts. Soit elles donnent une partie de leur prêt à une autre, membre du groupe ; soit elles remboursent plus rapidement et font profiter de leur prêt durant la période qui précède l'échéance finale de remboursement. La participation au groupe facilite également l'accès à d'autres sources d'emprunt. La quasi-totalité des femmes considèrent qu'elles ont aujourd'hui un meilleur accès au marché financier. C'est une question de réputation et beaucoup de prêteurs le confirment : ils visent désormais en priorité les membres de SHG, qui pourront toujours solliciter un microcrédit si elles peinent à rembourser. « Désormais on nous fait confiance » disent les femmes pour rendre compte de cet effet indirect du microcrédit. C'est également une question d'accès à l'information : à travers le groupe, l'information circule (quels sont les « bons » et les « mauvais » prêteurs ? Quels arguments faut-il utiliser pour négocier ?). Le groupe représente en quelque sorte un lieu d'apprentissage du savoir tacite permettant d'obtenir gain de cause auprès des prêteurs, bénéficier de plus gros montants, faire baisser les taux d'intérêt, repousser des échéances, etc. Si le système d'entraide n'a pas attendu le groupe pour exister, les obligations de remboursement et le principe de responsabilité conjointe propre au SHG renforcent ce type de pratiques. Le groupe est également un lieu d'apprentissage sur les astuces en matière de gestion et de contournement du contrôle familial. Les réunions, et surtout les discussions informelles qui ont lieu avant et après la réunion de groupe officielle, souvent en plus petit comité, sont une occasion d'échanger les pratiques et de mutualiser les expériences.

Là encore, le processus est loin d'être lisse et linéaire. D'une part cet accroissement des responsabilités financières est aussi source de tensions puisque les ONG tolèrent mal les retards de remboursement (contrairement au secteur informel qui est très souple). Plus de 60 % des femmes considèrent qu'elles ont davantage de pression du fait des obligations de remboursement. Le renforcement des hiérarchies entre femmes est également probable. Si toutes les femmes n'ont d'autre choix que de s'arranger et de combiner avec diverses sources de financement afin de joindre les deux bouts, l'accès à la liquidité est très inégal. Il suppose avant tout des relations et de l'entregent, à la fois pour accéder à des créateurs

potentiels et ensuite négocier des conditions acceptables (en termes de prix, de modalités de remboursement, de respect de la confidentialité). Cela suppose un accès à l'information (rares sont les prêteurs qui ont pignon sur rue), l'autorisation de se déplacer, une capacité à négocier et à marchander. Certaines femmes se contentent d'emprunter des sommes infimes circonscrites à leur entourage immédiat (socialement et physiquement), tandis que d'autres brassent des sommes considérables comparées à leurs revenus. Les plus actives jouent un rôle d'intermédiaire pour leurs consœurs. Cet accès à la liquidité repose sur des chaînes d'endettement faites d'un mélange de solidarité et de hiérarchie, puisque le rôle d'intermédiaire est rarement gratuit. Le fonctionnement du SHG s'appuie sur ces chaînes déjà solides d'endettement tout en les renforçant. Ces chaînes de dettes combinent relations horizontales (entre femmes de même caste) et verticales (des femmes de basse caste qui empruntent à des femmes de caste supérieure). Certaines femmes, en particulier les responsables de groupes, se sont remarquablement approprié le système. Elles jouent un rôle décisif d'animation de leur groupe mais profitent aussi de leurs responsabilités nouvelles pour développer, ou même créer, un rôle d'intermédiation et de courtage, source à la fois de revenus et d'une certaine forme de pouvoir. Elles conseillent sur les prêteurs potentiels, elles se portent caution, parfois se déplacent et obtiennent elles-mêmes les sommes, elles font des avances en cas de difficultés de remboursement.

QUI DONNE DU POUVOIR À QUI ? L'AMBIGUÏTÉ DES RELATIONS AVEC LES ONG ¹²

Les femmes se plaignent régulièrement du contrôle exercé par les ONG et, en référence au discours récurrent sur l'*empowerment*, elles demandent volontiers : « Comment pouvons-nous accéder au pouvoir, alors que nous sommes sans cesse évaluées, contrôlées, surveillées ? » Il est certain que quantité de situations s'apparentent à une relation de domination.

La manière dont les responsables d'ONG et certains agents de terrain parlent de « leurs » groupes est particulièrement révélatrice. La perte ou l'insuffisance de contrôle et d'emprise qu'ils ont sur tel ou tel territoire, telle ou telle communauté, et les stratégies qu'il

12. Ce point a déjà été développé dans Guérin et Kumar (2007).

convient de déployer pour y faire face sont au cœur des préoccupations quotidiennes. Officiellement, les groupes de microcrédit sont évalués en fonction d'un certain nombre de critères objectifs et quantifiés (montants d'épargne, qualité des remboursements, tenue des comptes, etc.). En pratique, les « bons » groupes sont effectivement ceux qui font preuve de rigueur et de transparence dans leur fonctionnement et leur comptabilité ; mais ce sont aussi ceux qui font preuve de disponibilité, de loyauté et de gratitude. Bien des agents de terrain le disent sans hésitation : leur propre temps étant compté (ce qui est effectivement le cas), la disponibilité des femmes est un critère déterminant. Qu'elles donnent leur temps sans compter semble être une contrepartie implicite des services rendus par l'ONG. Concrètement, cela signifie être disponible immédiatement lors de la visite de l'agent de terrain, quelle que soit l'heure. Inversement, les « mauvais » groupes sont ceux où il faut parcourir le village en long et en large pour rassembler les femmes. « Faire preuve de loyauté », cela signifie accepter de participer à tel ou tel événement (visite d'un bailleur de fonds, événement public organisé par l'ONG ou une de ses alliées) sans en questionner le bien-fondé et sans exiger (trop) de contrepartie. Faire preuve de loyauté, cela signifie également ne pas critiquer publiquement l'ONG. Enfin, le personnel des ONG est en attente forte de respect mais aussi de gratitude. Le sentiment de ne pas avoir été respecté est souvent ce qui provoque le plus de réactions de la part du personnel : questionner, critiquer, ne pas employer les termes de politesse appropriés (tutoyer au lieu de vouvoyer, ne pas apporter de chaise, s'asseoir et ne pas rester debout, ne pas venir saluer spontanément en cas de visite dans le village, etc.). Éventuellement tolérés en privé, les comportements déviants sont en revanche très mal acceptés lorsqu'ils s'inscrivent dans la sphère publique. Il est délicat d'analyser et encore plus de juger les fondements de ce type de comportement. Cette volonté délibérée de marquer une distance et d'affirmer l'asymétrie de la relation – plus ou moins prononcée selon les profils des agents de terrain – est un critère incontournable pour construire sa légitimité auprès de ses collègues et de la communauté locale – « les agents de terrain qui sont trop gentils ne sont pas efficaces », nous disait un responsable d'ONG. Pour beaucoup, cette gratitude est considérée comme la contrepartie naturelle de leur engagement. L'argument est très largement évoqué par les fondateurs ou les responsables d'ONG, particulièrement prolixes sur les sacrifices qu'ils ont faits leur vie durant pour le « bien-être » des populations. L'argument est tout aussi

valable, même s'il est plus implicite, pour le personnel de terrain, mal payé alors que les conditions de travail sont difficiles (journées longues, multiples déplacements pas toujours dédommagés) et parfois méprisé par ses supérieurs. Du côté des femmes, faire preuve de loyauté et de gratitude peut aussi être une stratégie délibérée pour obtenir des faveurs. En effet, les relations de patronage et de clientélisme (dont la spécificité consiste à combiner réciprocité et asymétrie de la relation) sont plutôt généralisées, et les relations établies par les ONG n'y échappent pas. Par ailleurs, comprendre le mode de fonctionnement des ONG suppose de tenir compte du climat de violence politique qui règne à l'échelle locale. Chaque territoire fait l'objet d'une lutte sans merci entre une multiplicité d'acteurs, d'organisations et de mouvements plus ou moins institués, qui essaient de contrôler les populations. L'État est au premier plan de cette lutte permanente, à travers une pléthore de programmes publics de nature diverse, mais toujours très opaques et donc difficilement accessibles. On trouve également les partis d'opposition, des associations de caste, des mouvements religieux, et les ONG. Or la frontière entre ces différents acteurs est souvent floue. Les ONG étudiées ici – mais il est probable qu'elles ne soient pas une exception – sont imbriquées de manière étroite (*via* leurs responsables ou leurs agents de terrain) dans des réseaux communautaires (associations de caste), politiques et religieux locaux. Cette imbrication se traduit par des échanges réciproques de services. La participation réciproque à des événements de masse en est une première illustration. Ces événements jouent un rôle déterminant dans la visibilité et la légitimité des organisations, quelles qu'elles soient (en particulier ONG, parti politique ou association de caste). Les femmes sont ainsi régulièrement sollicitées pour participer à des événements publics, dont elles ne connaissent pas nécessairement les tenants et les aboutissants, mais qu'elles considèrent comme une contrepartie naturelle des services dont elles bénéficient. L'accès à l'information (en particulier aux programmes publics) est également au cœur de ces échanges réciproques de services, de même que l'accès privilégié à certains territoires et règlements locaux de conflits.

Au final, cibler les femmes et leur proposer des activités, quel qu'en soit le contenu, répond souvent à des enjeux bien plus larges : mobiliser un électorat, influencer des conversions religieuses (nombre d'ONG ont une affiliation chrétienne et certaines font du prosélytisme), renforcer l'influence et la réputation de familles ou de communautés locales.

Donnons plus de détails sur les trois ONG étudiées ici. La première est une organisation de très petite taille (cinq à dix travailleurs sociaux, une cinquantaine de groupes, soit environ 750 femmes), créée au cours des années 1980. Elle se définit comme une organisation « communautaire » (*community based*), créée par et pour des femmes de basse caste. Elle opère dans une vingtaine de villages du district de Tiruvallur, caractérisé par une proportion relativement forte de basses castes et d'organisations de défense de celles-ci. Elle entretient des liens très étroits avec l'Église luthérienne par le truchement de sa fondatrice qui est pasteur. Celle-ci s'implique depuis plusieurs décennies dans des opérations de conversion de l'hindouisme au christianisme pour les basses castes. Considérée comme un moyen d'échapper à la discrimination des hautes castes et à l'intouchabilité, cette conversion se fait avec l'accord tacite et parfois le soutien d'associations de défense des basses castes (en l'occurrence il s'agit de l'Ambedkhar People Liberation Front). La fondatrice a semble-t-il arrêté tout prosélytisme, mais une partie des convertis sont désormais membres de SHG et bénéficient de microcrédit. Nombre d'entre eux sont liés à la fondatrice par une relation affective très forte, relation qui mélange gratitude, sentiment de dette et attachement à l'égard d'une personnalité qui jouit d'un certain charisme religieux. Or ce lien facilite de fait l'acceptation d'une certaine forme de contrôle (et de domination). L'organisation Ambedkhar People Liberation Front organise régulièrement des manifestations de revendication, par exemple pour l'accès aux services de base. L'ONG y participe en mobilisant ses propres groupes de femmes.

La deuxième est une organisation de taille moyenne (une trentaine de travailleurs sociaux, environ 500 groupes soit 7 500 femmes) créée en 1986. Ses fondateurs sont d'obédience chrétienne, et une partie des financements provient de réseaux chrétiens (en particulier Caritas), mais elle ne semble pas impliquée dans un quelconque prosélytisme. Elle aussi intervient dans le district de Tiruvallur mais ne tient pas compte de l'appartenance de caste dans son ciblage. Elle a acquis au cours du temps un rôle quasi officiel de courtage pour le gouvernement à l'échelle du district (équivalent du département). Elle bénéficie d'un accès privilégié aux programmes gouvernementaux (quel que soit le parti au pouvoir) : elle est la première à être informée et son éligibilité est quasi automatique. En retour, elle doit faire preuve d'une loyauté inconditionnelle (ne jamais critiquer officiellement le gouvernement, ne jamais participer à un événement anti-

gouvernemental). Elle doit également être capable de mobiliser des foules pour des événements publics organisés ou soutenus par le gouvernement, par exemple lors de l'inauguration de programmes publics ou la visite sur le terrain de telle ou telle personnalité (par exemple, ministre ou préfet). Elle joue également un rôle de courtage à l'égard d'autres ONG qui cherchent à bénéficier de fonds publics et leur transmet l'information sur les programmes gouvernementaux. Compte tenu du degré d'opacité de l'information, ce rôle est tout à fait essentiel : il consiste à la fois à diffuser les nouveautés auprès de l'organisation mais aussi à la conseiller, et à lui fournir (partiellement) le savoir-faire indispensable pour que sa candidature puisse avoir des chances d'être retenue. Cette ONG joue également un rôle de cooptation lors de la sélection d'autres ONG pour tel ou tel programme, officieusement par le biais des recommandations, ou officiellement, en tant que membre des commissions de sélection. En retour, les petites ONG sont invitées à participer aux événements de masse (*via* la présence de leurs propres groupes de femmes). La présence quasi permanente d'un membre de l'ONG dans les locaux du *district collector* garantit un échange continu d'informations dans les deux sens. Elle entretient des liens également étroits avec plusieurs associations de défense des basses castes (plusieurs petites organisations ainsi que l'Ambedkhar People Liberation Front, l'organisation la plus importante au niveau de l'État). Elle leur facilite l'accès aux programmes gouvernementaux, et en retour elle bénéficie d'un accès privilégié à certains territoires sur lesquels ces associations exercent un certain contrôle, et d'un soutien en cas de conflits locaux.

La troisième ONG a été créée par une élite urbaine de haute caste (famille brahmane implantée à Chennai, la capitale de l'État) au début des années 1990. Elle est à peu près de la même taille que la précédente (600 groupes, soit environ 9 000 femmes). Elle intervient dans le district de Kaverikappam et s'adresse à toutes les castes (les basses castes représentent environ la moitié de la population ciblée). Elle est financée en partie par une organisation mère installée à Chennai, elle-même dépendant de financements étrangers, spécialisée dans des questions de santé mais ayant étendu ses activités au développement rural. Son réseau (milieu médical, élite urbaine où se superposent appartenances de caste et de classe, et avec des connections fortes en zones rurales) joue sans aucun doute un rôle essentiel à deux niveaux. Le premier concerne l'organisation d'événements de masse qui sont financés et parrainés par des hommes

d'affaires (bijoutiers, financiers, médecins), le mécénat étant une pratique très courante pour ces *big men* locaux qui multiplient les activités permettant de consolider leur réputation et leur image de bien-faiteurs. Ce réseau joue ensuite un rôle évident dans l'insertion de l'ONG dans les villages et en particulier dans les *colonies* (zones réservées aux basses castes). Contrairement au territoire de Tiruvallur, où l'alliance avec les associations de défense des basses castes est difficilement contournable compte tenu de leur poids numérique et politique, ici ce sont les alliances locales avec les hautes castes qui facilitent l'implantation territoriale. Ou tout au moins elles représentent une stratégie possible, privilégiée par cette ONG. Ces alliances prennent des formes multiples : implication officielle des grandes familles locales dans les activités de l'ONG grâce à des donations, participation au conseil d'administration de l'ONG, implication officieuse au travers d'un accès privilégié à l'information, demande d'autorisation tacite avant toute activité nouvelle, etc.

Ces trois exemples montrent à quel point l'action de ces groupes de femmes est imbriquée dans des relations locales de pouvoir et de contre-pouvoir. Le contrôle exercé par les ONG sur « leurs » bénéficiaires est une réponse pragmatique à une situation de forte concurrence (on trouve souvent plusieurs ONG par village). Mais c'est aussi la nature politique (« politique » étant entendu au sens large du terme) des enjeux de l'action des ONG qui justifie ce contrôle.

Du côté des femmes, il est intéressant d'analyser la manière dont elles jouent de ce système. Nombre d'entre elles ne sont pas dupes quant aux stratégies de contrôle des ONG et critiquent amèrement le comportement du personnel, constatant « qu'il faudrait qu'on soit à leurs pieds », « qu'on les serve comme des esclaves », « qu'on les suive aveuglément ». Nombre d'entre elles sont également très lucides quant à la manière dont elles sont utilisées par les ONG. Elles n'hésitent pas à utiliser le terme anglophone de « marché » des SHG, référence à la manière dont les ONG s'accaparent ou se dessaisissent de leurs groupes au gré des opportunités et des circonstances (avec des échanges réguliers entre ONG), ou encore à la façon dont les ONG mettent en avant les groupes ou les femmes les plus dynamiques afin d'attirer les bailleurs. Citons également cette femme qui compare les relations de son groupe avec l'ONG à une histoire d'« abattoir, de poules et de poussins », pour rendre compte du fait que l'ONG les a effectivement aidées à « grandir », mais les aurait « détruites » dès qu'elles auraient été capables

de prendre leur autonomie. Certaines refusent ouvertement, à leurs risques et périls, toute forme de paternalisme : « Si je dois leur toucher les pieds, je ne veux pas de cet argent » nous disait une femme. D'autres acceptent de jouer le jeu de manière très opportuniste et considèrent que c'est « donnant donnant ». Ainsi ce groupe en attente d'un prêt, qui nous dit très clairement que dès que le prêt sera accordé, « on leur montrera qu'on n'est pas à leur service ». Certaines femmes procèdent à une comparaison permanente entre le comportement du personnel de l'ONG – la manière de s'exprimer, de juger, de respecter mais aussi de réprimander les femmes – et les services proposés. Elles sont prêtes à subir une certaine forme de contrôle et de hiérarchie, à faire preuve de discipline autant que de disponibilité ou de participation lors des réunions, et à faire montre de gratitude, à condition néanmoins que les services soient à la hauteur de leurs attentes.

Le suivi dans le temps permet d'observer des processus d'apprentissage dans la capacité à questionner, sélectionner, contourner, parfois refuser, les services proposés : demander des précisions sur l'objet d'une réunion ou d'un événement avant d'accepter d'y participer ; imposer des horaires ou s'autoriser à quitter les lieux avant la clôture ; exiger une contrepartie directe (par exemple réclamer un dédommagement) ; questionner l'absence de transparence sur les coûts du microcrédit, qui peuvent être très opaques ; négocier certains avantages en échange de services rendus (exemple de leaders de groupe qui acceptent de s'impliquer bénévolement mais en exigeant d'être prioritaires sur certains programmes), parfois sous forme de chantage en menaçant de quitter l'organisation ou de critiquer publiquement l'ONG et ses responsables. Des femmes finissent d'ailleurs par quitter l'ONG, certaines pour créer leur propre organisation. En d'autres termes, la question de l'accès au pouvoir se joue aussi dans un domaine beaucoup moins anticipé par les ONG : à leur propre égard. Cette capacité de négociation est très variable d'une femme à l'autre, en fonction de leur personnalité, de leur âge, de leur liberté de mouvement, de la qualité des relations intrafamiliales et du degré de soutien familial, etc. Certaines femmes ont toujours su questionner, tandis que d'autres acquièrent ce type de savoir-faire au fil de leur relation avec l'ONG. Certaines se focalisent avant tout sur les avantages matériels (microcrédit, mais aussi toute une gamme de services, formels et informels, assurés par le personnel de l'ONG et de temps en temps par les leaders de groupe). D'autres sont plus en attente de reconnaissance et de statut. Par

exemple, elles revendiquent une place d'honneur lors des événements de masse (journée de la Femme, visite du préfet ou d'un ministre) qui représentent des occasions publiques de remerciements et de valorisation.

CONCLUSION

On connaît l'ambivalence des chercheurs face aux pratiques populaires, qui oscillent souvent entre populisme et misérabilisme : glorifier les pratiques locales en occultant les rapports de domination ou, au contraire, les étudier en référence à la culture et aux groupes dominants et n'y voir que privations, manques et reproduction du pouvoir et de la hiérarchie (Passeron et Grignon, 1989). Il arrive aussi qu'un seul chercheur, ou groupe de chercheurs, éprouve des sentiments contradictoires face à une même réalité étudiée. C'est exactement ce que nous avons vécu ici. Nous avons tantôt été tentés d'éprouver de l'admiration, de l'enthousiasme devant le dévouement, l'humilité, l'entraide, l'esprit d'innovation et de créativité dont font preuve ces femmes. À d'autres moments, nous n'avons pu nous empêcher de ressentir un certain désabusement face à la reproduction de relations de pouvoir et de domination, le maintien de pratiques de corruption et de comportements hyper-opportunistes, y compris dans des organisations réputées pour leur intégrité et leur bonne volonté. À cet égard, l'exemple des SHG indiens, dont les enjeux politiques sont aujourd'hui considérables, est un cas d'école. Il est probable toutefois que la récupération de groupes de femmes à des fins politiques ne soit pas une exception. Les SHG du Kenya (Oduol et Mukabi Kabira, 1995) ont connu la même histoire. Certains interprètent l'évolution des cantines péruviennes de manière analogue (Blondet, 1995), ce qui n'est pas pour autant incompatible avec des retombées positives, comme en témoignent dans cet ouvrage le chapitre de Nedda Angulo et celui de Miriam Nobre et Tais Viudes de Freitas.

Nous avons tenté ici de décrire l'extraordinaire complexité et ambiguïté des processus à l'œuvre, tout en repérant les espaces de marges de manœuvre, si infimes soient-ils, ce qu'Hirschman (1986) qualifierait de « possibilités d'action ». Nous avons souligné l'imbrication de ces actions dans des relations de pouvoir préexistantes, tant au niveau intrafamilial que territorial. Nous avons également souligné le poids de la dépendance et sa dimension à la fois matérielle, affective et identitaire. Nous avons décrit la diversité des liens de

dépendance dans lesquels les femmes sont insérées, dont la plupart sont un mélange permanent de protection et de domination. Nous avons insisté sur le décalage entre les objectifs poursuivis et annoncés et les effets observés. Si les « dérives » sont inhérentes aux projets de développement (Olivier de Sardan, 1995), force est de constater qu'ici elles sont particulièrement prononcées. Notre lecture laisse apparaître une instrumentalisation à tout crin de ces groupes féminins, tiraillés entre des intérêts multiples qui dépassent de très loin la question de l'*empowerment* des femmes. Mais il n'en reste pas moins que ces femmes agissent, prennent des initiatives, entreprennent, même si c'est de manière peu conforme avec les objectifs officiellement annoncés. Les femmes font preuve d'« agencéité » dans leur manière de s'approprier les SHG. Par « agencéité » (l'*agency* dont parlent les Anglo-Saxons) nous faisons référence à une capacité à définir des buts et à agir de façon cohérente et finalisée pour les atteindre. Mais cette agencéité est nécessairement relationnelle (Cornwall, 2007). La multiplicité des liens dans lesquels les femmes sont insérées participe des buts qu'elles se fixent, avec la volonté tantôt de renforcer tantôt de se détacher de ces liens, ces derniers jouant ensuite un rôle tantôt permissif tantôt contraignant dans la mise en œuvre des actions menées.

Guérin Isabelle, Kumar S. (2011)

L'ambiguïté des programmes d'empowerment : entre domination, résistance et instrumentalisation

In : Guérin Isabelle (dir.), Hersent M. (dir.), Fraisse L. (dir.). *Femmes, économie et développement : de la résistance à la justice sociale*

Paris (FRA) ; Marseille : Erès ; IRD, p. 129-154
(Sociologie Economique)

ISBN 978-2-7492-1298-2